

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception : Dossier complet le : N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Projet d'installation de traitements de surface de la société MGC

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de catégorie et sous catégorie | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)) |
|-----------------------------------|--|
| ICPE : 2565 (autorisation) | Atelier de traitement de surface par anodisation de l'aluminium et passivation. Volume des bains de traitement : 19 440 l rubrique 3260 non concernée car le volume est inférieur à 30 000l Calcul Seveso : rubrique 4110.2 : 26 kg / seuil bas 5T : 0.0052 rubrique 4120.2 120 kg / seuil bas 50T : 0.0024 Règle du cumul : 0.0076 < 1 non concerné par SEVESO 3 |

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet est l'édification d'un ensemble industriel en vue du transfert des activités du site MGC (traitement de surface, travail mécanique des métaux, ...) de la commune de Meylan sur la commune Le Versoud (38).

4.2 Objectifs du projet

Les principales activités sur site seront liées aux traitements de surface et aux travaux mécanique des métaux.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le début du chantier, conformément au permis de construire a démarré en mars 2017, avec une réception du bâtiment fin novembre 2017.

Le chantier est prévu sur 9 mois.

Il s'agit du transfert de la société MGC, actuellement située sur la commune de Meylan 38240 - 10 chemin des Prêles vers le nouveau site, sur la commune Le Versoud - Rue Youri Gagarine - ZAC de "La Grande Ile".

Dans un premier temps l'activité de traitement mécanique sera transférée sur site. Dans un second temps, l'activité de traitement de surface sera rapatriée sur site après autorisation.

Le début de l'exploitation de l'activité de traitement de surface dépendra de l'instruction du DAE.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les activités de MGC peuvent être résumées comme ci-dessous:

- Travail mécanique des métaux qui comprend plusieurs groupes de machines
- Traitement de surface sur aluminium qui comprend :
 - Oxydation anodique (anodisation sulfurique)
 - Passivation alodine 1200 (passivation technique)
 - Passivation lanthane (passivation technique)
 - Traitements techniques multiples
 - Tribo-finition
 - Sérigraphie

Mécano Gravure MGC répond aujourd'hui à toutes les demandes du bassin Grenoblois dans le secteur de la micro mécanique, secteur très prestigieux en Isère. La haute qualité des pièces générées par MRC lui procure des marchés avec des clients prestigieux tels que AIR LIQUIDE, RADIAL, THALES, ...

En phase d'exploitation, le projet a été conçu pour être plus respectueux envers l'environnement par rapport à la situation actuelle, sur le site de Meylan.

Le projet sera en rejet zéro vis à vis du milieu aqueux. Les rejets gazeux seront traités par un laveur de gaz afin de respecter les normes imposées (rubrique 2565 + futur arrêté préfectoral).

De plus, avec la mise en place de la station de traitement des effluents aqueux, la consommation en eau du futur site sera fortement réduite par rapport à la consommation actuelle sur Meylan.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

ICPE : rubrique 2565 (Autorisation)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeurs caractéristiques | Valeur(s) |
|---|-----------|
| Le bâtiment aura pour dimensions 61,00 x 41,00 m et une hauteur de 8,00m à l'acrotère sur la zone atelier. Une excroissance au niveau des bureaux aura une hauteur de 9,50m. | mètres |
| La surface au sol du bâtiment sera de 2535 m2 après construction, ce qui correspondra à une emprise globale de 31% de la surface de 8192m2. L'emprise au sol est fixée à 50%. | |

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Zone d'activité économique de " La Grande Ile " - Rue Youri Gagarine sur la commune Le Versoud (38).

Coordonnées géographiques¹

Long. 4 5 ° 1 3 ' 4 8 " 4 Lat. 0 5 ° 5 1 ' 2 7 " 3

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

| Le projet se situe-t-il : | Oui | Non | Lequel/Laquelle ? |
|--|--------------------------|-------------------------------------|-------------------|
| Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| En zone de montagne ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Sur le territoire d'une commune littorale ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| | | | |
|---|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Etudes mandatées par la communautés de communes et réalisées par divers bureaux d'études (SETIS / AMETEN). Les études ont démontré que la ZAC n'était pas en zone humide sur notre secteur d'étude. |
| Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Pas de PPRT PPRN approuvé |
| Dans un site ou sur des sols pollués ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans une zone de répartition des eaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un site inscrit ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité : | Oui | Non | Lequel et à quelle distance ? |
| D'un site Natura 2000 ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| D'un site classé ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

| Incidences potentielles | | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel |
|-------------------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Ressources | Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Aucun prélèvements ne sera réalisé sur le milieu naturel. Approximativement 900m3 seront prélevés annuellement sur le réseau communal. |
| | Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il excédentaire en matériaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Apport de matériaux de carrière avec propriétés géotechnique adaptées. |
| Milieu naturel | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site est un champs de maïs. La conclusion de l'écologue est : le site présente un intérêt faible à nul. |
| | Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| | | | | |
|------------------|--|--|--|--|
| | Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | L'Arrêté de la ZAC n°2007-01479 "La Grande Ile" permet la réalisation des travaux nécessaires à la réalisation du parc d'activités sur les communes de Le Versoud et de Villard Bonnot. |
| Risques | Est-il concerné par des risques technologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des risques naturels ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | PPR de la commune Le Versoud édité en janvier 2008. |
| | Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ? | <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | Etude sanitaire réalisée dans le DAE montrant que le site ne présente pas d'incompatibilité vec l'usage (pas de risque sanitaire au vu des concentrations). |
| Nuisances | Engendre-t-il des déplacements/des trafics | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Déplacements extrêmement faibles : Une navette journalière maximum et approximativement une trentaine de voiture pour les employés/clients par jour. |
| | Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ? | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | Oui mais de façon modéré, le site actuel de Meyaln respect les normes actuelles. Des mesures ont été réalisées et ne dépassent pas les 60 dBA de jour et 55 dBA de nuit. Une campagne sera réalisée sur le nouveau site afin de s'assurer de la conformité de MGC. Le site ne présente pas de source de bruit majeur. Les sources de bruit sur le site actuel sont : compresseur, parking. |

| | | | | |
|------------------|--|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| | Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Oui mais sans impacts majeurs, activité de jour, ZAC déjà équipée de source lumineuses. |
| Emissions | Engendre-t-il des rejets dans l'air ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Oui mais qui seront conformes à la réglementation ICPE. L'activité de l'entreprise engendre principalement des rejets acides (bains acides). Un laveur de gaz sera présent en sortie afin de récupérer 99% des polluants et permettra d'ajuster l'acidité des rejets. |
| | Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Les eaux pluviales seront les seules rejets au milieu naturel. La ZAC possède un bassin de gestion des EP au sud du site. Avant rejet dans ce bassin, les eaux pluviales seront traitées dans un séparateur à hydrocarbures sur site. |
| | Engendre-t-il des effluents ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Oui mais réduction importante par rapport à la situation actuelle sur le site de MGC. Voir pièce jointe. |
| | Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Voir pièce jointe pour détail |

| | | | | |
|--|--|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Patrimoine / Cadre de vie / Population | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | La modification du champs de maïs en zone d'activité est autorisée par l'arrêté n°2007-01479. |

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

| Objet | | |
|-------|---|-------------------------------------|
| 1 | Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 2 | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 3 | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 4 | Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5 | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 6 | Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. | <input type="checkbox"/> |

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

| Objet |
|-------|
| |

9. Engagement et signature


Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à MEYLAN

le, 29/03/2017

Signature



Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

| Code des déchets | Nature des déchets | Quantités estimées | Mode de gestion sur site | Mode d'élimination | Niveau de gestion |
|------------------|--------------------------------------|--------------------------|---|--|-------------------|
| 110198* | Matériels souillés | 100 kg / an | Poubelle à déchet spécial | Enlèvement puis incinération par société agréée | 2 |
| 110198* | Emballages souillés | 100 kg / an | Poubelle à déchet spécial | | |
| 110198* | Absorbants souillés | 100 kg / an | Poubelle à déchet spécial | | |
| 110115* | Eluats résines échanges d'ions | 31,5 m ³ / an | Cuves double peau de 10m ³ | Enlèvement puis traitement détoxification par société agréée | 2 |
| 110198* | Diluants et encres de sérigraphies | 50 kg / an | Bidons de 35 l sur rétention | Transport chez CPI | 2 |
| 110198* | Effluents du poste de Tribofinition | 1000 l / an | Conteneur de 1m ³ sur rétention | Enlèvement puis traitement détoxification par société agréée | 2 |
| 110105* | Acides. | 20,2 m ³ / an | Cuves double peau de 10m ³ | Enlèvement puis traitement détoxification par société agréée | 2 |
| 110107* | Alcalins | 30,0 m ³ / an | Cuves double peau de 10m ³ | Enlèvement puis traitement détoxification par société agréée | 2 |
| 12 01 01 | Chutes, rebut aciers, aluminium, ... | 13 000 kg / an | Bennes dédiées de 1 m ³ dans l'atelier tôlerie | Tri interne et recyclage externe par prestataire agréé | 1 |
| 150102 | Emballages plastiques | 300 kg / an | Parc à emballages | Tri interne et reprise fournisseur | 1 |
| 150101 | Emballages papiers, cartons | 400 kg / an | Poubelle DIB en vrac | Tri et valorisation par LELY | 1 |
| 150103 | Emballages bois | 150 kg / an | Poubelle DIB en vrac | | |
| 150105 | Autres DIB en vrac | 350 kg / an | Poubelle DIB en vrac | | |

Tableau 8 : Récapitulatif de la gestion des déchets

BILAN HYDRIQUE :

La situation actuelle :

- Consommation au traitement de surface : 9.1 m³ par jour sur 220 jours ouvrés soit : 2 000 m³

Situation future, objet de cette demande d'autorisation :

- Les consommations sur l'installation future sont estimées à 97 m³ par an, nous retiendrons 110 m³ répartis comme ci-dessous :
 - Chaîne d'anodisation :
 - Rinçages statiques alcalins : 10 m³
 - Rinçages statiques acides : 12 m³
 - Chaines manuelles Lanthane, Alodine
 - Rinçages statiques alcalins : 1 m³
 - Rinçages statiques acides : 2 m³
 - Déconcentration des bains actifs (recharge produit + eau du réseau)
 - Pour les bains acides : 6 m³
 - Pour les bains alcalins : 20 m³
 - Cas particulier des bains de colmatage :
 - Remontage des bains : 16.5 m³, retenu 20 m³
 - Régénération des échangeurs d'ions :
 - Eluats alcalins : 20 m³
 - Eluats acides : 6 m³

BILAN : Consommation actuelle au traitement de surface : 2 000 m³,

Consommation estimée sur la future installation : 110 m³

Economie : 1 890 m³. Nous retiendrons 1 500 m³

REMARQUE : On parle d'estimation de volumes d'eau par rapport à une surface traitée qui peut évoluer, des surfaces de pièces plus ou moins complexes, des temps d'égouttage à respecter... (surface traitée par jour : 60 m², taux d'entraînement : 0.15 l/m²)

Cette amélioration liée à la conception de l'ensemble, permet de s'inscrire dans une démarche de préservation de la ressource en eau.

Les effluents de traitements de surface ne seront pas rejetés dans le réseau ni dans le milieu naturel. Il n'y aura, par conséquent aucun impact négatif.



Maître d'Ouvrage :

ESTOLE FONCIERE
57, rue d'Amsterdam
75008 PARIS

Architecte :

FELIX & POLLIER Architectes
Le Forum du Pré Millet
340 Rue Aristide Bergès
38 330 MONTBONNOT
T : 04.76.77.05.05
Mail : pollier.architecte@wanadoo.fr



Contractant Général :

APPIA Construction
Le Forum du Pré Millet
340 Rue Aristide Bergès
38 330 MONTBONNOT
T : 04.76.25.35.22
Mail : ic.a@wanadoo.fr



**PROJET DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT D'ACTIVITE
INDUSTRIELLE ET DE BUREAUX**
ZAC de la Grande Ile - 38420 LE VERSOUD

| | |
|--------------|-----------|
| Dossier n° : | Echelle : |
| V1275 | - |
| Date : | N° Plan : |
| 04/11/2016 | Plan 06 |

**PC7 - Vue du site dans
l'environnement proche**



Maître d'Ouvrage :
ESTOLE FONCIERE
 57, rue d'Amsterdam
 75008 PARIS

Architecte :
FELIX & POLLIER Architectes
 Le Forum du Pré Millet
 340 Rue Aristide Bergès
 38 330 MONTBONNOT
 T : 04.76.77.05.05
 Mail : pollier.architecte@wanadoo.fr



Contractant Général :
APPIA Construction
 Le Forum du Pré Millet
 340 Rue Aristide Bergès
 38 330 MONTBONNOT
 T : 04.76.25.35.22
 Mail : ic.a@wanadoo.fr

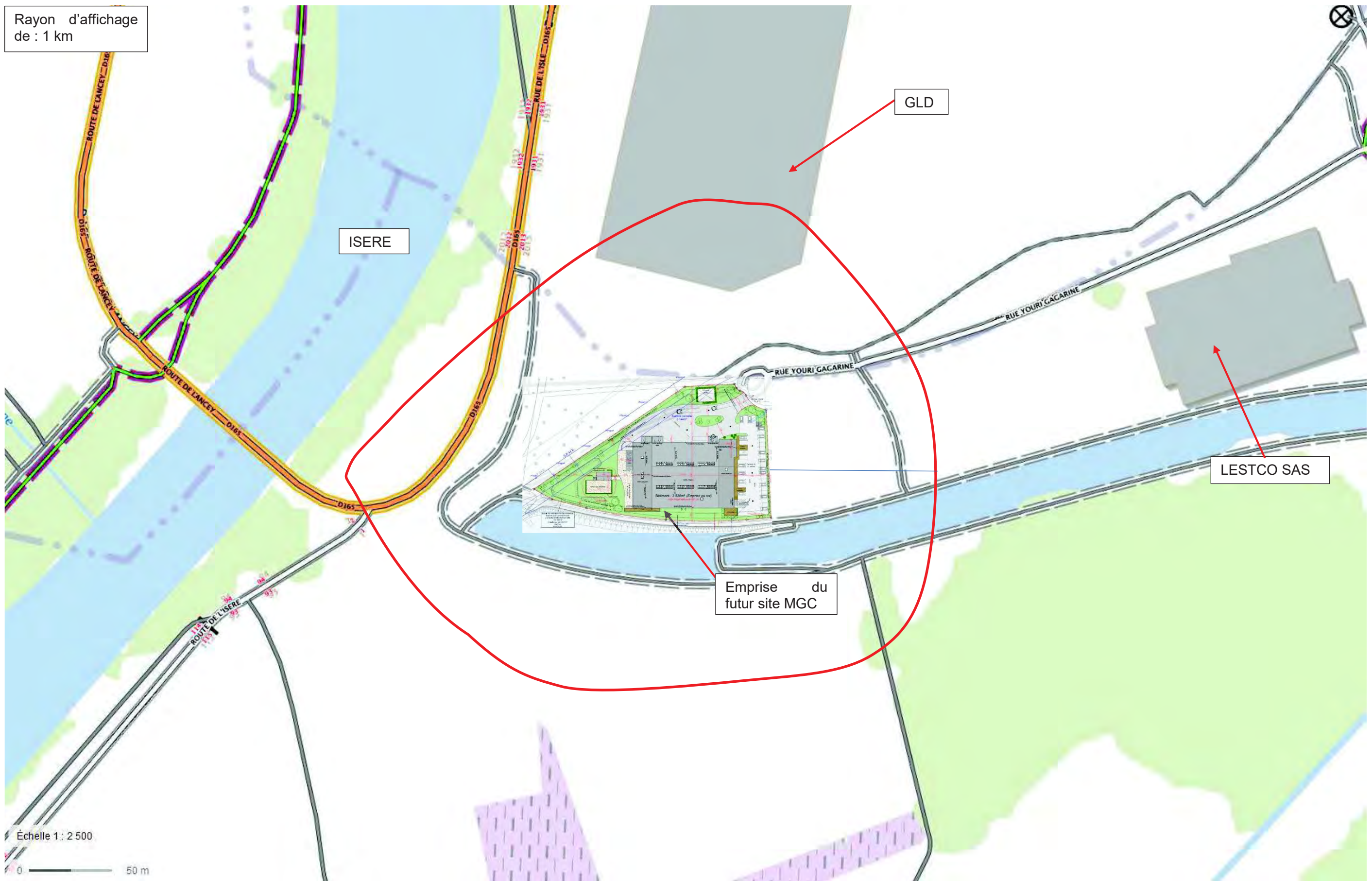


PROJET DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT D'ACTIVITE INDUSTRIELLE ET DE BUREAUX
 ZAC de la Grande Ile - 38420 LE VERSOUD

| | |
|-----------------------|----------------------|
| Dossier n° : V1275 | Echelle : - |
| Date : 04/11/2016 | N° Plan : Plan 07 |

PC8 - Vue du site dans l'environnement lointain

Rayon d'affichage
de : 1 km



ISERE

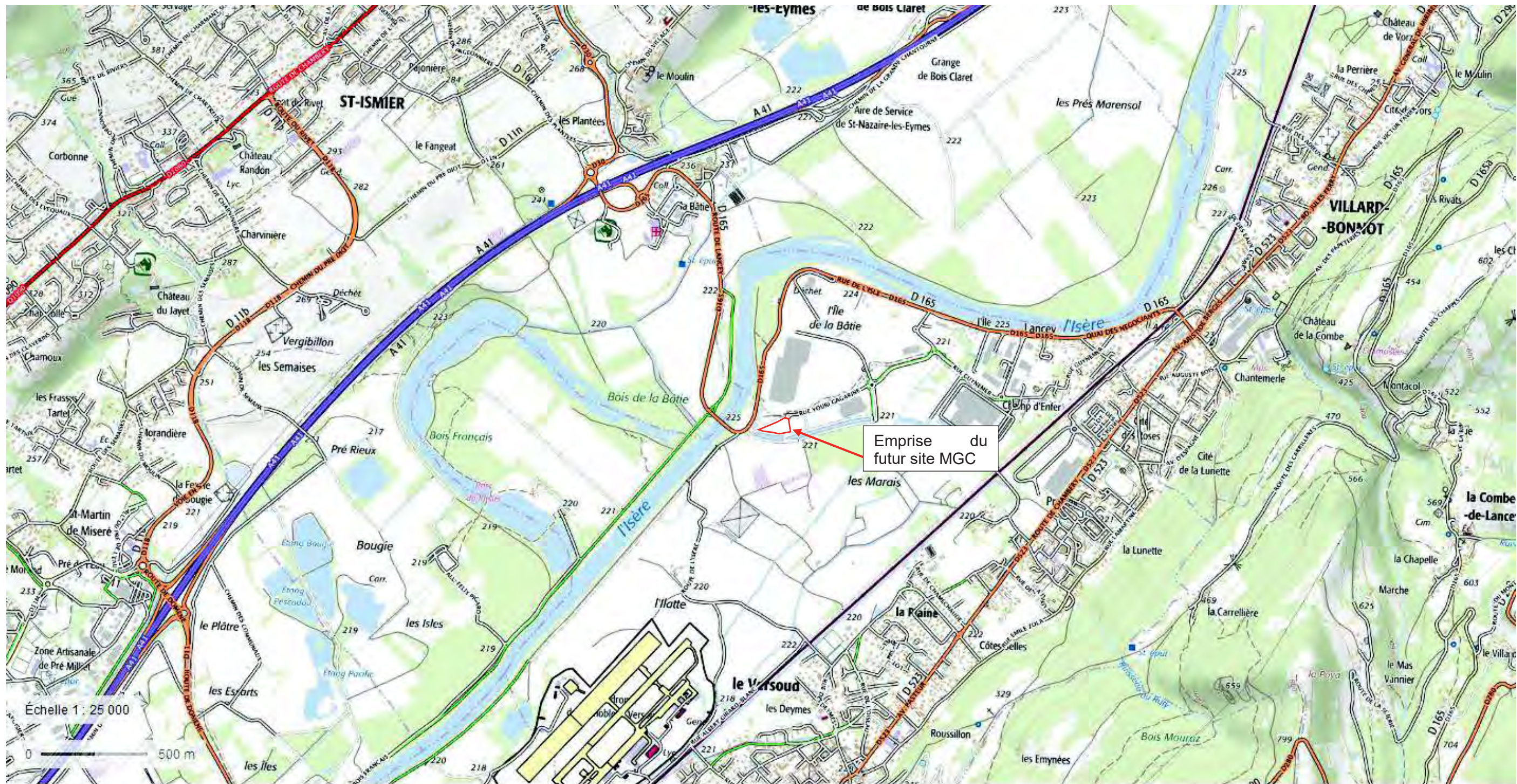
GLD

LESTCO SAS

Emprise
du
futur site MGC

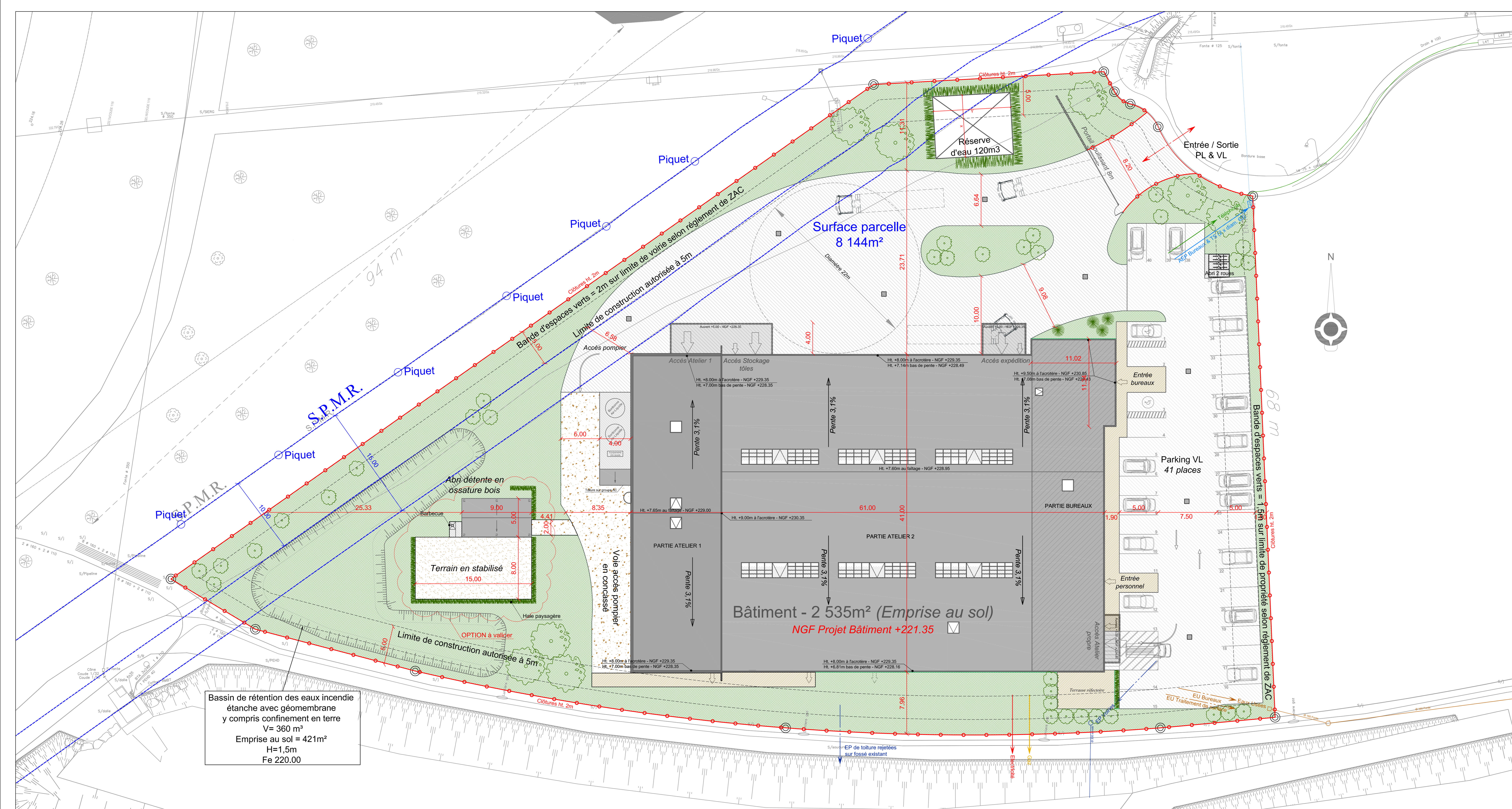
Échelle 1 : 2 500

0 50 m



Données cartographiques : © IGN, Planet Observer, RGD 73-74





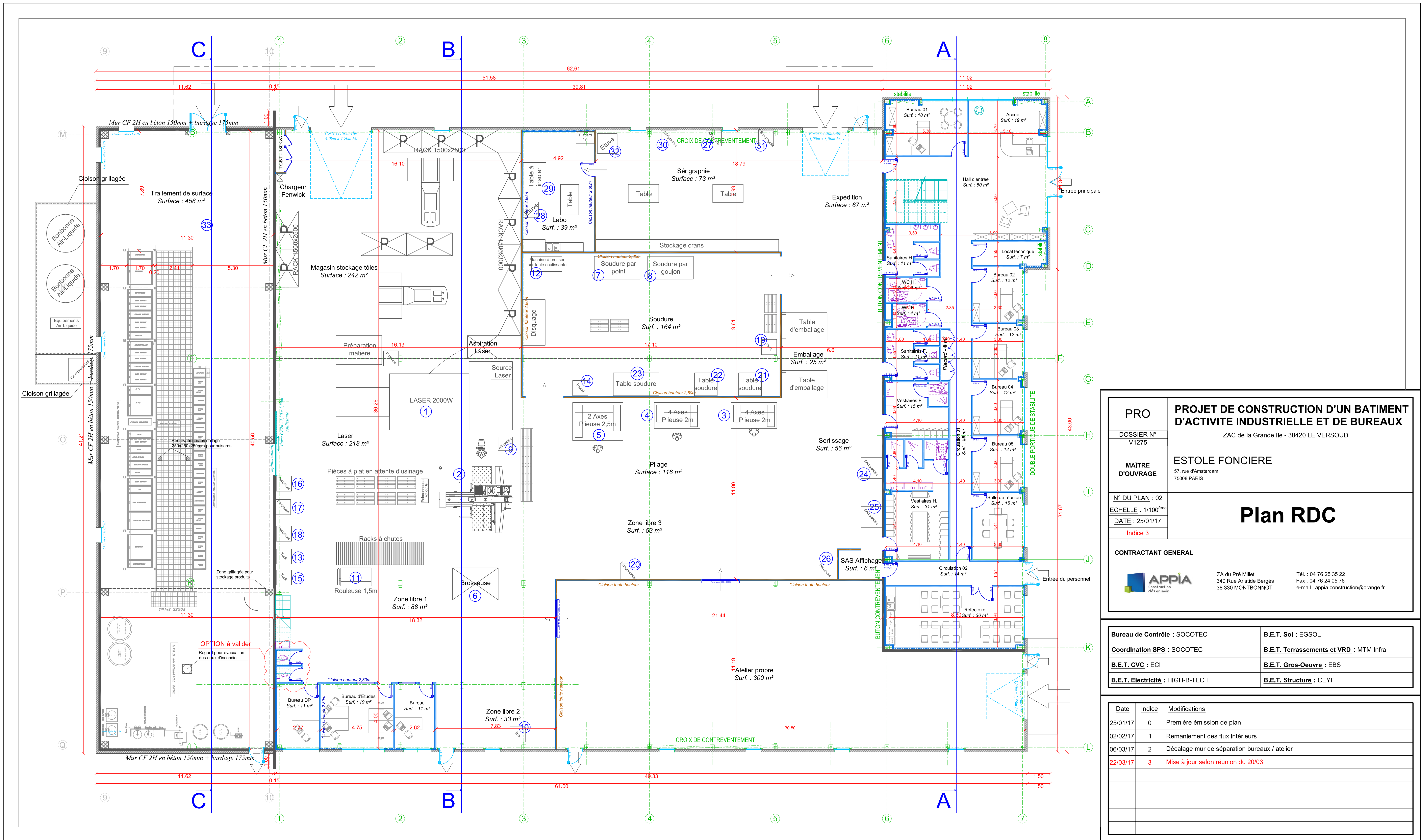
Bassin de rétention des eaux incendie étanche avec géomembrane y compris confinement en terre
 V= 360 m³
 Emprise au sol = 421m²
 H=1,5m
 Fe 220.00

- LEGENDES :**
- Surface parcelle = 8 144m²
 - Emprise au sol du bâtiment MGC = 2 536m² - 31% de la parcelle
 - Emprise au sol abri = 45m² - 1% de la parcelle
 - Enrobés lourds = 1 364m² - 17% de la parcelle
 - Enrobés légers = 987m² - 12% de la parcelle
 - Espaces verts = 2 632m² - 32% de la parcelle
 - Allée piétonne = 183m² - 2% de la parcelle
 - Concassé = 216m² - 3% de la parcelle
 - Stabilisé = 120m² - 1% de la parcelle
 - Dalle béton = 61m² - 1% de la parcelle
 - Clôtures ht. 2,00m = 390ml

| | |
|--------------------------------------|---|
| PRO | PROJET DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT D'ACTIVITE INDUSTRIELLE ET DE BUREAUX |
| DOSSIER N° | ZAC de la Grande Ile - 38420 LE VERSOUD |
| MAITRE D'OUVRAGE | ESTOLE FONCIERE 57, rue d'Amsterdam 75008 PARIS |
| N° DU PLAN : 01 | <h1>Plan Masse</h1> |
| ECHELLE : 1/200^{ème} | |
| DATE : 25/01/17 | |
| Indice 3 | |
| CONTRACTANT GENERAL | |
| | ZA du Pré Millet 340 Rue Aristide Bergès 38330 MONTBONNOT Tél. : 04 76 25 35 22 Fax : 04 76 24 05 76 e-mail : appia.construction@orange.fr |

| | |
|---|--|
| Bureau de Contrôle : SOCOTEC | B.E.T. Sol : EGSOL |
| Coordination SPS : SOCOTEC | B.E.T. Terrassements et VRD : MTM Infra |
| B.E.T. CVC : ECI | B.E.T. Gros-Oeuvre : EBS |
| B.E.T. Electricité : HIGH-B-TECH | B.E.T. Structure : CEYF |

| Date | Indice | Modifications |
|----------|--------|--|
| 25/01/17 | 0 | Première émission de plan |
| 02/02/17 | 1 | Remaniement des flux intérieurs |
| 06/03/17 | 2 | Aggrandissement du bassin de rétention et implantation réserve d'eau |
| 22/03/17 | 3 | Emprise au sol bâtiment + Décalage bassin de rétention et abri détente |



| | | |
|--------------------------------|---|--|
| PRO | PROJET DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT D'ACTIVITE INDUSTRIELLE ET DE BUREAUX | |
| DOSSIER N° V1275 | ZAC de la Grande Ile - 38420 LE VERSOUD | |
| MAÎTRE D'OUVRAGE | ESTOLE FONCIERE 57, rue d'Amsterdam 75008 PARIS | |
| N° DU PLAN : 02 | <h1>Plan RDC</h1> | |
| ECHELLE : 1/100 ^{ème} | | |
| DATE : 25/01/17 | | |
| Indice 3 | | |
| CONTRACTANT GENERAL | | |
| | ZA du Pré Millet 340 Rue Aristide Bergès 38 330 MONTBONNOT | Tél. : 04 76 25 35 22 Fax : 04 76 24 05 76 e-mail : appia.construction@orange.fr |

| | |
|---|--|
| Bureau de Contrôle : SOCOTEC | B.E.T. Sol : EGSOL |
| Coordination SPS : SOCOTEC | B.E.T. Terrassements et VRD : MTM Infra |
| B.E.T. CVC : ECI | B.E.T. Gros-Oeuvre : EBS |
| B.E.T. Electricité : HIGH-B-TECH | B.E.T. Structure : CEYF |

| Date | Indice | Modifications |
|----------|--------|--|
| 25/01/17 | 0 | Première émission de plan |
| 02/02/17 | 1 | Remaniement des flux intérieurs |
| 06/03/17 | 2 | Décalage mur de séparation bureaux / atelier |
| 22/03/17 | 3 | Mise à jour selon réunion du 20/03 |
| | | |
| | | |
| | | |